



## SMISP-Info "spécial mobilisation"

3 avril 2007 - N°9 / 2007

### Suspension du mouvement...

#### Conseil Syndical du 23 mars :

- ❑ **Suspension du mouvement** : Après un bilan de l'application du protocole en région, une analyse de la situation et un débat sur les perspectives à court et moyen terme liées à l'absence de tout interlocuteur avant 6 mois, le Conseil a voté à l'unanimité la suspension du mouvement jusqu'en septembre 2007.
- ❑ **Conséquences** sur la levée des mots d'ordre **dès aujourd'hui**:
  - les rapports CROSS et les Visites de Conformité sont repris...
  - la transmission des données et en particulier des DO et des certificats de décès qui vous arrivent s'effectue normalement,
  - le "stock" de DO déjà complétées, validées et anonymisées est à envoyer par courrier à vos interlocuteurs habituels dans **deux enveloppes distinctes** une pour 2006 et une pour 2007, en les classant par semaine d'arrivée.

### ... mais la mobilisation continue ! !

**Encore bravo et merci à tous ! Nous n'avons que partiellement obtenu satisfaction de nos revendications, aussi nous vous invitons à rester mobilisés et à vous engager dans la réflexion sur la mise en œuvre de nos missions et notre stratégie future : thèmes de notre Séminaire Syndical**

### Pervenche du fumeur: soutiens, pressions ...et résistance

#### Assermentation ...et encore un président de CDOM qui nous soutient.

Le président du CDOM de Haute-Garonne nous soutient et demande au préfet de ne pas signer les arrêtés d'habilitation !! ([http://www.smisp.fr/IMG/pdf/reponse\\_CDOM\\_31.pdf](http://www.smisp.fr/IMG/pdf/reponse_CDOM_31.pdf))

Certaines directions font du zèle. Mais l'absurdité de la situation n'empêche pas **pressions** et initiatives de se succéder, parfois à la hussarde, sans même prévenir les collègues qu'ils figurent sur la liste d'habilitation, ou qu'un RDV est déjà pris pour eux au TGI...

#### La résistance s'organise

Dans 4 régions, sur impulsion de la conférence des MIR, les MISP se sont mis d'accord sur une position unanime régionale, et ont envoyé un courrier à leur direction en expliquant pourquoi ils ne souhaitent pas prêter serment.

**S'il y a un mouvement de résistance dans votre région, il doit être collectif, avec envoi d'une lettre à la direction. Les initiatives individuelles sont peu efficaces et risquées. En**

**l'absence de démarche collective et si on vous intime l'ordre d'aller prêter serment, faites le. Nous restons libres ensuite de l'application de notre mission de « pervenche »**

Faites-nous connaître toute évolution ou problème à [dd30-smisp@sante.gouv.fr](mailto:dd30-smisp@sante.gouv.fr), en particulier si vous êtes l'objet de menaces ou d'intimidation...

Nous rappelons bien le ridicule de nous assermenter seulement sur le tabac, alors que nous attendons toujours d'être assermentés sur beaucoup d'autres textes qui le prévoient...



## Vie Syndicale : Le SMISP c'est vous, faites le vivre!!

### Cotisation 2007 (bulletin de cotisation 2007 en fichier joint)

L'activité du SMISP ne peut se concevoir qu'avec de nombreux adhérents actifs. Plus que jamais, nous avons besoin d'être nombreux afin de nous faire entendre dans les régions comme au niveau national.

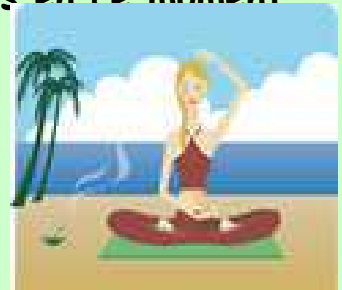
Nous avons aussi besoin de volontaires pour s'investir dans nos (devenues) nombreuses activités : notre action dépend de vous !!

**Merci de penser à ré-adhérer dès maintenant pour 2007, afin que nous puissions compter nos forces, très sollicitées en ce moment**

### Séminaire Syndical

**les Vendredi 18 - Samedi 19 mai à Marseille**

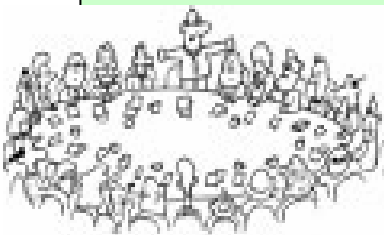
Son objectif sera de travailler sur les perspectives de notre statut : sous quelle forme doit-on poursuivre la revendication statutaire? quelles stratégies pour continuer la valorisation de notre métier?



- Les valeurs communes en Santé Publique à partager et à défendre, à travers divers exemples d'actualité (tabac et assermentation, dossier des étrangers malades, déontologie...)
- La perspectives à développer avec la mise en œuvre de la future circulaire sur la mutualisation des compétences médicales (les missions des MISP à toiletter...) et de la FMC
- Les perspectives d'avenir pour les MISP, et les stratégies syndicales pour 2008

**Ordre du jour complet et bulletin d'inscription en annexes.**

Information et inscription auprès de Elisabeth LAFONT (DD13) [elisabeth.lafont@sante.gouv.fr](mailto:elisabeth.lafont@sante.gouv.fr)



**Assemblée Générale** : Réservez la date, et venez nombreux !

**le Vendredi 8 juin à Paris**

La date a été choisie au lendemain de la journée des MISP, afin de faciliter un déplacement unique des collègues.

Une AG est la manifestation de la vitalité d'un syndicat, elle nous permet de nous retrouver d'échanger et de mieux nous connaître .

Elle sera aussi l'occasion des renouvellements du Conseil Syndical et du Bureau.

**Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!**

Suivez les informations sur les SMISP-Info et le site <http://www.smispp.fr/> - Le Bureau du SMISP-

**SYNDICAT  
DES MEDECINS  
INSPECTEURS  
DE SANTE  
PUBLIQUE**

UNION CONFEDERALE DES MEDECINS SALARIES  
DE FRANCE (UCMSF)  
www.smisp.fr

**RECU**

Reçu de M.....,  
la somme de soixante dix sept euro, quatre vingt neuf euro, cent euro \* représentant la cotisation au SMISP pour  
l'année 2007

A....., le .....

la trésorière, Dominique MARTIN

\* : MISP→ 77 €, MIC→ 89 €, MIG→ 100 €, rayer les mentions inutiles

***BULLETIN D'ADHESION A JOINDRE A LA COTISATION 2007***

Nom et prénom :  
M / F

Sexe :

Année de naissance : 19\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Année d'entrée dans le corps des MISP:

Fonctions actuelles :

Fonctions antérieures :

Situation : MISP :  MIChef :  MIGénéral :   
Echelon : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 HEA HEB HEC indice maj. : \_\_\_\_\_  
Date de la nomination dans l'échelon : \_\_\_\_/\_\_\_\_

temps plein  temps partiel : \_\_\_\_%  disponibilité   
détachement

congé parental  congé maladie ou LD  mis à disposition

Adresse perso :

tél. perso :

Adresse prof :

tél. prof. :

fax :

Mél : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

ccmail : \_\_\_\_\_@sante.gouv.fr

Merci de votre soutien et de vos réponses précises qui permettent de mieux vous connaître et vous défendre. Vos  
remarques et vos attentes vis à vis du SMISP (et plus sur feuille séparée si vous êtes en verve):

date:  
signature

*Chèque à l'ordre du SMISP, à renvoyer à la trésorière :*

Dominique Martin - Le Florial - 22, avenue du Repos 94270 Le Kremlin Bicêtre